

# LO PUBLIAIRE SAN(T) BAUZELENC

PROCHAINE PARUTION: *juillet 86*

(Gérant responsable du bulletin : M. SUZANNE Jean  
rue de la Roubiade 34190 St BAUZILLE de PUTOIS)



## N°3

### AVRIL 86

Comité  
d'Administration

BORIE Jacques  
BRUN Michèle  
COMBET Georges  
ISSERT Alain  
ISSERT J-François  
ISSERT Lucette  
IZARD Bernard  
JULIEN Norbert  
LACAN Eliana  
PERRIER Aimé  
SALVI Simone  
SUZANNE Jean.

#### SOMMAIRE :

Des idées ... et des sous, Page 3	3
Au Conseil municipal .....	4
Et si on parlait Charte .....	5
Fête de la chanson cévenole....	6
Grand spectacle, Carnaval.....	7
Les lecteurs nous écrivent .....	8
Elat Civil .....	9
Les élections du 16 mars .....	9
Mon gran m'o contat .....	10
L'entrée en 6ème .....	12
Sourire à belles dents .....	13

---000oo---



La Rue du Temple  
St Bauzille de Putois

MARCOFF

— SYNDICAT D'INITIATIVE —  
de SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS

34190 GANGES

 (67) 73-70-12



**Campotel  
des gorges  
de l'Hérault**

**Saint Bauzille  
de Putois**

**Tél. (67) 73.74.28**

A 40 km de Montpellier  
60 km de Nîmes et 90 km de Béziers,  
le CAMPOTEL est situé à l'entrée des Gorges de  
l'Hérault, au pied des Grottes des Demoiselles et à proxi-  
mité des Cévennes.

—  
—  
—  
**UN MODE D'HEBERGEMENT  
ORIGINAL, SYMPATHIQUE  
—et PRATIQUE—**



# AV CONSEIL MUNICIPAL...

Le Conseil Municipal du 7 Février a adopté les dossiers définitifs des travaux de renforcement du réseau électrique et d'adduction d'eau ainsi que le règlement d'utilisation du dépôt de ruines. Il a poursuivi l'étude des projets de création du Centre d'Accueil et d'Information qui sera installé au Pont de Sérody et d'amélioration de la Station d'Épuration d'eau. Ces séances, dont les conséquences modifient peu à peu la vie de la Commune, sont souvent animées. Entre les élus qui reflètent nos différents points de vue ou sensibilité, certaines controverses n'auraient rien à envier aux "face à face" de la télévision en période électorale. Il arrive cependant (ainsi en est-il du règlement du dépôt des ruines par exemple) qu'ils se retrouvent en une bienheureuse unanimité. De toute façon reste toujours à la règle démocratique du vote majoritaire qui tranche les éventuels litiges.

Revenons un peu sur l'affaire du dépôt de ruines. C'est une antique et douteuse habitude d'utiliser les cours d'eau comme égoût naturel. C'était supportable en des temps plus économiques où on jetait peu de choses. Aujourd'hui, à l'incroyable prolifération des déchets plus ou moins dégradables produits par une certaine forme de civilisation "de consommation", s'ajoute une tendance à semer vieux sommiers, carcasses de véhicules, récipients vides, emballages et détritrus de toutes sortes un peu partout, comme, par exemple en contrebas de la route, tout le long de nos magnifiques gorges de l'Hérault, entre Saint-Bauzille et Laroque et surtout, depuis de nombreuses années, au fond du village, dans le quartier de l'abattoir.

Ainsi était complètement défiguré le seul endroit suffisamment accessible de la rivière. Il fallait trouver une solution et créer d'autres dépôts pour nous débarrasser de ces déchets envahissants. Surgit alors le difficile problème d'un choix qui ne provoque de gêne pour personne. La création, dans le passé, d'un nouveau dépôt d'ordures ménagères comme, plus récemment, celui du dépôt de ruines en bordure de la route des Grottes, n'ont pas été sans provoquer des réactions. Pour ce dernier, on a surtout invoqué le désagrément esthétique pour les touristes venant visiter la Grotte. Ce désagrément aurait été sans doute beaucoup plus limité si la destination de ce dépôt avait été respectée. Or, aux ruines proprement dites, pierrailles ou autres, jetées soigneusement en bas du ravin par les utilisateurs scrupuleux, se sont ajoutées aussitôt toutes sortes de détritrus en tout genre, meubles démolis, déchets industriels, ordures ménagères enfermées ou non dans des sacs en plastique multicolores, déversés parfois directement sur la route par d'autres usagers moins délicats, venus de Saint-Bauzille ou d'ailleurs. Résultat : Un furoncle honteux défigurait le magnifique paysage. Mais les protestations, justifiées en soi, ont été plus souvent adressées aux pouvoirs publics qu'aux responsables de ces abus.

Dans le dernier numéro du "Publiaire", nous avons traité une question analogue à propos de vols et déprédations divers.

Les citoyens doivent pouvoir compter sur le concours de la force publique quand elle est nécessaire. Inversement, celle-ci doit pouvoir s'appuyer sur leur initiative légale personnelle quand elle est possible. Mais à ce jour, la Municipalité a décidé un règlement qui a été affiché : désormais, ce dépôt est clôturé et réservé aux seuls artisans et entreprises de Saint-Bauzille qui en feront la demande.

Si l'on tient compte du fait que ce dépôt de ruines sera au fur et à mesure recouvert de terre rapportée on peut penser que la question est réglée.

C'est du moins l'avis de vos conseillers municipaux qui ont adopté ce règlement à l'unanimité.

Mais fait-il l'unanimité des Saint-Bauzillois ?

A vous de répondre et nous nous ferons l'écho de vos remarques sur ce sujet comme sur tous les sujets que vous voudrez bien soulever et qui concernent notre Commune.



# ET SI ON PARLAIT CHARTE ?

Vous avez entendu parler de la Charte Intercommunale qui comprend 19 Communes des Cantons de SAINT-MARTIN-DE-LONDRES et de GANGES, et porte le nom de la "HAUTE VALLEE DE L'HERAULT".

Avec la loi de la décentralisation du 2 Mars 1982, les Collectivités sont désormais beaucoup plus libres et responsables, et peuvent se grouper pour promouvoir le développement et l'aménagement d'une petite région homogène. C'est ce qui a été fait sur les 2 Cantons, GANGES et SAINT-MARTIN-DE-LONDRES. Pour une meilleure répartition du travail au sein de la Charte et une plus grande participation des membres, des commissions ont été créées : Commissions Agriculture - Tourisme, Action Culturelle, Habitat logement, Information - Industrie - Action Sociale. Toutes ces commissions fonctionnent normalement, pour ne parler que de la Commission Sociale, un travail constructif a été fait en direction des jeunes demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé plus de 3 mois ou sans qualification. Un stage d'insertion a été mis en place. Il se déroule en ce moment à GANGES au Lycée d'enseignement professionnel. Il a débuté le 30 Janvier 1986 et se terminera le 1<sup>er</sup> Août 1986.

15 Jeunes du Canton y participent.

8 de GANGES - 4 de SAINT-BAUZILLE - 2 de SAINT-MARTIN-DE-LONDRES et 1 de VIOLS-LE-FORT.

Le but de ce stage est d'aider les jeunes à choisir un métier, connaître les éléments indispensables à la vie quotidienne, obtenir une pré-qualification, une remise à niveau.

Ce stage fonctionne selon le principe de l'alternance, c'est à dire sur 1000 heures de formation, (680 heures en Centre et 320 heures en Entreprises).

Le contenu de cette formation comprend :

- 1° - Une formation générale (écrite, orale, manuelle),
- 2° - Une formation sociale,
- 3° - Une étude socio-économique,
- 4° - La connaissance du monde du travail,
- 5° - Le travail d'orientation et d'information des métiers.

C'est L'Institut Régional de Formation pour adultes LANGUEDOC-ROUSSILLON qui a été désigné pour réaliser ce stage.

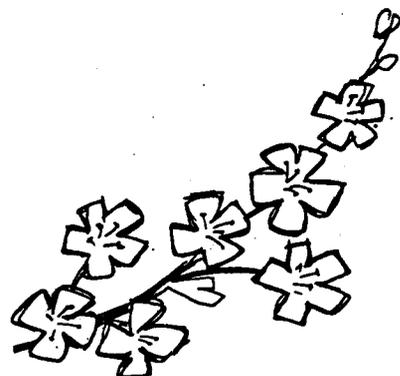
Ces jeunes stagiaires sont rémunérés, pour les 16 - 18 ans 575 Frs par mois, pour les 18 - 21 ans 1246 Frs par mois, plus de 21 ans 1666 Frs par mois.

Ce stage d'insertion n'est qu'un but d'action en direction des jeunes, il faut souhaiter que d'autres suivront, stages de qualification par exemple.

La Commission sociale s'oriente aussi en direction des personnes âgées, nous en reparlerons dans le prochain numéro.

R. V.

On nous rappelle: la braderie  
aura lieu les 10 et 11 Mai  
Salle Polyvalente



# Fête de la chanson cévenole

Samedi 14 Juin 1986

Dans toutes les Cévennes Méridionales et particulièrement à SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS, existait jusqu'à la dernière guerre une très forte tradition du chant populaire. L'habitude de chanter en travaillant dans les filatures et les bonneteries, expliquait cette vivacité de la chanson traditionnelle.

Aujourd'hui, si les usines sont presque toutes fermées, si les personnes âgées continuent de chanter dans les clubs du 3ème âge, malgré tout, un répertoire se perd. Pourtant depuis une dizaine d'années, des groupes se sont constitués, des recherches ont été effectuées qui tentent de remettre en circulation ces chants en voie de disparition.

Ainsi est née l'idée d'une première fête de la chanson cévenole qui ferait se rencontrer autour d'une mémoire collective, les personnes âgées, dernières détentrices d'une tradition et une nouvelle génération de chanteurs préoccupés de l'avenir de la chanson traditionnelle.

L'organisation de cette manifestation est le fruit de la collaboration entre deux Associations de SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS, Foyer Rural et Club Biscan Pas, et deux Organismes départementaux, Fédération des Foyers Ruraux et Office Départemental d'Action Culturelle.

L'exposition "Le Feu sous la cendre" sera installée quelques jours avant la fête, dans la salle polyvalente.

Les CRIS-CRIS du Foyer Rural participeront à la soirée.

Nous demandons aux jeunes qui aiment la chanson de se joindre à nous.

La soirée s'organisera comme suit :

- 18 heures : Tour du village avec un groupe de hautbois.

- 19 heures : Buffet campagnard.

- 20 heures 30 : Soirée chanson où se produiront, tour à tour, des chanteurs anciens et jeunes.

En organisant cette fête, nous souhaitons pouvoir développer les relations entre les différentes générations, particulièrement par l'intermédiaire des Foyers Ruraux et des Clubs du 3ème âge, afin que cette tradition de chanson populaire ne disparaisse pas.

Si cette première fête de la chanson cévenole rencontre le succès que nous attendons, nous espérons la programmer chaque année.

L. I.



# GRAND SPECTACLE

Dimanche 2 Mars grand spectacle organisé par le foyer de Saint-Bauzille-de-Putois et dirigé par Madame VICENTE.

Au lever du rideau, les merveilleux cricris Saint-Bauzillois ont chanté, ont dansé. La salle était remplie, même nos pères s'étaient efforcés de venir... Malgré les canards dans les chants, le trac, ou les erreurs dans les ballets, tout s'est bien passé.

Nous étions crispés devant tous les spectateurs qui nous regardaient et devant les projecteurs qui nous fixaient sans arrêt.

Après les premières minutes du spectacle tout allait bien. Les personnes âgées ont surtout bien ouvert leurs oreilles pour la chanson "A la font de Nimes", car on la chantait en "patois" !

A chaque entracte, les cricris en petites jupes amusaient le public.

"Liberté" se passa dans la demi pénombre, chaque enfant portait une bougie et chantait au son de la musique 3 cricris s'étalèrent en souplesse, à la fin d'un ballet en faisant le grand écart sur le tapis de la scène (elles s'en sont bien tirées!)

Depuis que les cricris existent deux spectacles ont eu lieu et tout le monde espère qu'il y en aura un autre l'année prochaine.

Après le spectacle nous avons dégusté un bon goûter.

A la fin, nous étions toutes lasses, après tout, c'est la vie de vedette ! Il faut bien faire plaisir au public !

Fabienne, Virginie et les cricris.

## carnaval

Le défilé : Les enfants du village pour la mi-carème défilaient parmi les rues dans de jolis costumes multicolores. Un papillon à antennes, deux mexicains, un pirate, un chinois, deux vieux messieurs aux costumes noirs et blancs, un clown, une abeille etc... dansaient au rythme de la musique. Après avoir fait le tour et passé devant toutes les maisons, le petit groupe avançait vers le foyer où un bon goûter les attendait.

Le goûter : En arrivant, de la musique à volonté pour les danseurs, et, des friandises pour les gourmands. Que voulez-vous de mieux ! Les animatrices servaient des oranges et des biscuits aux enfants.

Au revoir et à l'année prochaine : Après avoir bien mangé, le sirop fut très apprécié, la fête touchait à sa fin. Quelques enfants s'amusaient dans le jardin. Le foyer allait fermer ses portes. Chacun partit tristement, mais dans l'espoir de revenir l'année suivante.

Carole.

# Les lecteurs nous écrivent

Bravo ! Le premier lecteur à nous écrire est Monsieur le Curé de Saint-Bauzille : P. GREZES, 14, rue de l'Eglise, qui répond aimablement à notre question du "Publiaire" précédent sur la date du martyre de Saint-Bauzille, par la lettre suivante :

Autres noms : BAUDILLE - BAUDILE - BAUZILLE - BAUZELY - BAUZEL dans le Midi, mais son culte s'est étendu et les noms sont tout à fait différents.

BAUDILE, né à ORLEANS, décide, avec son épouse, d'aller évangéliser la région de NIMES. Ayant, à NIMES, interrompu le cortège d'un sacrifice païen, il fut décapité, après avoir subi la torture. GREGOIRE DE TOURS rapporte que son tombeau attirait les pèlerins à NIMES, et que de nombreux miracles ont eu lieu. Ses reliques ont disparu. La fête de ST BAUDILE est marquée au Calendrier religieux d'ORLEANS et de NIMES.

(dans les petits bollandistes)

On ignore ses occupations civiles et sa place dans l'Eglise. Le Martyre eut lieu entre 187 ... et 295.

NIMES était l'ancienne capitale des VOLCES (époque des empereurs AUGUSTE et ANTONIN).

On célébrait ce sacrifice païen dans un bois sacré sur une des collines qui dominent la ville, non loin de la TOURMAGNE. BAUDILE interpelle la foule et montre la croix du Christ. Il fut considéré par les prêtres des idoles comme un insulteur et blasphémateur (la fête célébrée était celle des GONALES, en l'honneur de JUPITER enfant - 21 Mai -).

La foule le conspue, On le saisit, les sacrificateurs demandent qu'il soit exécuté à l'endroit même où il a interrompu la procession (Culte de la Cité). Il est décapité.

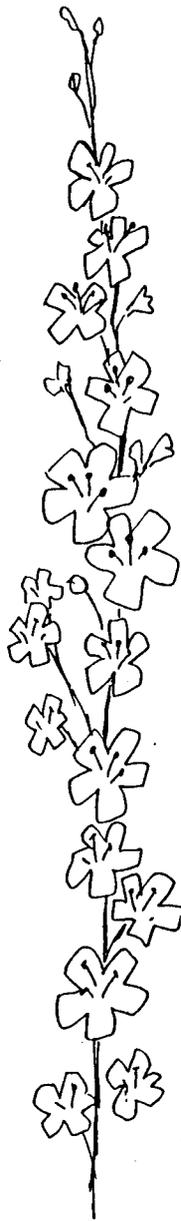
Son épouse et ses serviteurs recueillent ses restes et les ensevelissent au fond de la vallée voisine.

Cet étranger à NIMES y a conquis droit de cité : Il y eut un monastère du nom de S. BAUDILE à SAISSY... mais lorsqu'il ne resta que 6 moines, il fut rattaché à la puissante Abbaye de la CHAISE-DIEU.

La piété populaire donna un souvenir à BAUDILE, particulièrement à la Vallée de VALSAINTE (qui fut récemment une léproserie) en 1563 - Lutttes calvinistes; Monastère détruit : tout ce qui restait du monastère a disparu.

ATTRIBUTS DE SAINT BAUDILE : LA HACHE ET LE PALMIER.

Sources : VIE DES SAINTS (Bénédictins de PARIS, et Petits Bollandistes). Jean de Bolland, Jésuite d'Anvers, 1596 - 1665, né à TIRLEMONT (BELGIQUE) . Il commença un vaste et précieux recueil : Les "ACTA SANCTORUM" (vie des saints). Ses continuateurs prirent le nom de bollandistes.





ETAT CIVIL ( 1<sup>er</sup> trimestre 1986 )

- **NAISSANCE** :
- 11 Janvier 1986 : Julien SUSSI  
fils de Jean-Marie et de Brigitte LANNEREY.
- **MARIAGE** :
- 22 Février 1986 : Louis Henri WELKLEN et  
Denise Marie Aimée BUISSON.
- **DECES** :
- 21 Janvier 1986 : Henri Augustin Julien François REBOUL  
veuf de Jeanne CAIZERGUES.
  - 22 Janvier 1986 : Aimé Jules Jean REBOUL époux de Elise  
CHASSEFIERE.
  - 7 Février 1986 : Emile Joseph Albert Jules MATHIEU  
veuf de Henriette CAIZERGUES.
  - 25 Février 1986 : Anatole Robert Pierre NAULET époux  
de Rose FONTUGNE.
  - 1er Mars 1986 : Marthe Albertine Antonia MOLIERES  
veuve de Henri BAUDOUIN.
  - 3 Mars 1986 : Paule Marthe AUDIBERT divorcée de  
Etienne COMBET.
  - 31 Mars 1986 : Maurice Henri Edmond Albert ISSERT  
veuf de Augustine CAUSSE.

Canton de Ganges : Résultats des élections du 16 Mars

ELECTIONS REGIONALES	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS	Couveignes R.P.R.	Marchand U.D.F.	Jamet R.N.	Liberti P.C.	Pons OP. LIB.	Degans V. PAIS	Huillet AL. R.	Saumade P.S.
<b>GANGES</b>											
Agonès .....	91	76	74	23	15	3	3	0	1	1	28
Brissac .....	290	243	227	73	25	16	24	3	14	2	70
Cazilhac .....	772	644	615	203	74	51	56	20	10	5	196
Ganges .....	2 797	2 302	2 180	666	193	184	304	52	34	13	734
Gornières .....	149	118	111	17	1	3	15	4	3	3	65
Laroque .....	686	590	561	141	62	75	52	12	9	7	203
Montoulieu .....	178	169	169	14	16	5	7	4	3	4	16
Mouliès-et-Baucels .....	175	146	140	33	31	26	3	5	4	1	37
St-Bauzille-de-Putois .....	1 009	868	836	213	83	61	131	17	16	7	308

ELECTIONS LEGISLATIVES	INSCRITS	VOTANTS	EXPRIMÉS	Fontès R.P.R.	Vézinhét M.P.T.	Frêche P.S.	Roux P.C.	Dimeglio U.D.F.	Martinez R.N.	Pons O.L.S.
<b>GANGES</b>										
Agonès .....	91	76	73	24	0	29	3	13	3	1
Brissac .....	290	243	226	83	3	71	30	19	15	5
Cazilhac .....	772	644	616	206	4	206	53	66	68	13
Ganges .....	2 797	2 305	2 181	619	15	756	300	203	234	54
Gornières .....	149	118	111	17	3	64	16	5	3	3
Laroque .....	686	590	564	151	4	204	51	63	78	13
Montoulieu .....	78	69	67	14	2	18	8	15	8	2
Mouliès-et-Baucels .....	175	146	140	35	1	38	5	26	29	6
St-Bauzille-de-Putois .....	1 009	868	836	212	8	316	124	91	63	22



Mon Gran m'o contat (Suite 3)

A TU FILIBERT !

L'endeman matin :

- Vailet, nèi, te caldra abeurar lo bestial sens lo menar a la font e sens li portar d'aiga. M'as comprés ?

- Oc, ben, mèstre.

Que fa lo Filibert ? Dintra dins l'estable amb una destral (grosse hâche), assuca vacas e bious, los capa a troces (tronçons) va trempar los mocels (morceaux) dins l'aiga et los torna sul palhat (litière).

- Las bestias an begut, mèstre.

- E consi diable es fait ?

- Venètz véser.

Quand Barbaros veget aquel polit trabalh, ne pensèt tombar redde d'un cop de sang. Demoret un bon brieu desparaulat.

Mas tan lèu que poguet parlar, se botèt a bramar e a brulhegar coma un ase.

- E ! Mèstre, semblatz pas content ! garatz que vos vau tabasar.

- Nani. Som content vailet, som content, som content.

De segur, los Barbaros e la Barbarossa avian una brava espinha dins lo gargalhol (gosier). Aquo podrà pas durar atal. Cerqueron, cerqueron e fin finala acabèron per trobar l'estèc de se desliurar d'aquel arpalhan de servidor.

- Vailet, nos cal far profiter los porcs. Los menaràs a la montanha per los afartar d'aglands. Tornaràs quand n'auràs lo doble, pas abans, Ad comprès ?

Lo gojat pren sa ropa, sas biaças e son baston, se bota lo trapel de cent porcs al davant e se'n va.

Tot camin fasant, troba una femna vièlha que gardava son tropel de fedas en fialant.

- Ont vas atal, gojat ?

- Me'n vau a la montanha, aglandas los porcs del mieu mèstre.

- Mas paupon, sabes pas qu'amont i a lo dragàs ? as pas pour que se te mange ?

- Ieu ? Crenhi pas ni Dragàs, ni Diable, ni res. E d'âbord me manjarà pas se me donatz aquel cabdel de fial (écheveau de fil).

- Tè, valent, aqui l'as.

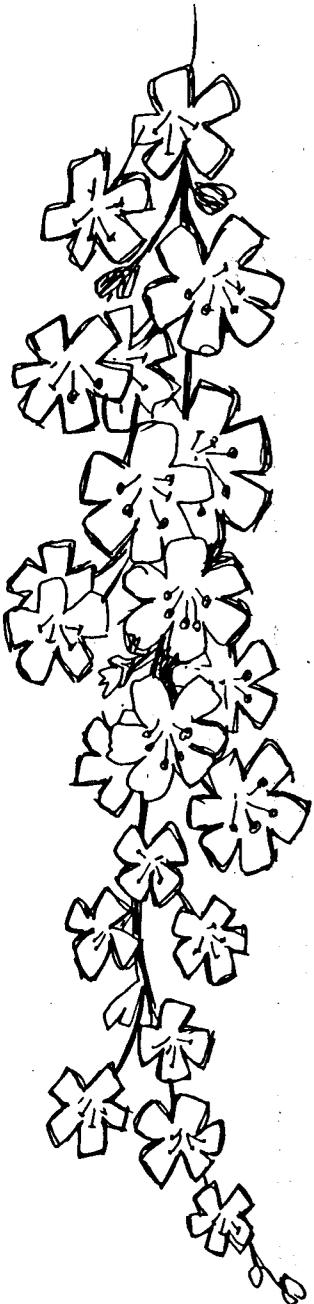
Un pauc pus luenh, troba un ome que curava un valat a l'orbe del camin.

- Ont vas atal, gojat ?

- A la montanha, aglandar los porcs.

- Amont i a lo Dragàs. As pas pour que se te mange ?

- Me manjarà pas se me balhatz aquela aissada (houe ou encore sape).



- Te, aquí l'as.

Pus enlà lo vailet vetz un drollet que, tot gardant sas cabras, s'amusava amb un perdigal estacat.

- Lo me vols donar, manhac ? Te baile un sou.

- De grand cor, aquí l'avetz.

Dins un prat vesin i avià de lofas de can (vesce de loup) e Filibert se'n amassèt una.

Camina que caminaràs, arribét a la montanha.

I trobet lo dragàs que gardava el tanben un cent de porcs.

- Adissiatz plan, Dragàs.

- Adieu, pichon; Ont vas atal ?

- Aici ... Lo mien méstre me manda per aglandas los porcs.

- E los mércas pas ? se te van barrejar amb los mieus, que ne saurem pas far distinga.

- Aquo rai, ieu los que meni, los coneissi totes. quand serai per davalar, farai aisidament la tria. Puéi, sabétz a ço que m'an dit, es pas plan segur que me'n torne : a l'aire que me voletz manjar.

- Oc ben, te manjarai ! Mas pas sul cop. D'abord nos anam amuser. Fa cent ans e mai que som aici tot sol e me languissi a mort. Anam jogar al pus fort, se t'agrada, se t'agrada pas es parié !

Té ! nos cal far un pari : Lo que ganharà se manjara l'autre.

Lo Dragàs amassa una peira, la sarra dins la man tan fort, tan fort que l'estrissa e ne fa un punhat de gravilh (gravillon).

- E ara, a tu, vejам...

Lo grand-Guilhem fa en semblant de cercar una péira, sortis d'amagat (en cachette) la lofa-de can, la mostra al gigant entre sus dets, puéi, la sarrant dins lo clôt de la man, ne tira une posca (poudre) rosséla tan fina, tan fina, que lo Dragàs n'es tot estabosit.

- L'amic, diguet el Dragàs, es fort qu'en pas de creire!

As ganhat, te me podes manjar.

- Nani, nani, Dragas! faguet Filibert. Ieu, vos mangi pas !

- Le tornàvam jogar, demandét lo gigant al cap d'una estona. Per véser, pichon, se lanças tan liench coma sarras fort ?

Lo Dragàs amassa una péira e l'arronca tan fort, tant naut, que se'n anet càser per delà lo bosc.

- A tu ara, pichon !

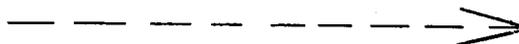
Filibert se tira lo perdigal de la pocha e l'escampa en l'aire. L'aucel pren sa volada e se va pérdre dins lo blou del cél.

- As ganhat, diguet lo gigant. Te me podes manjar.

- Nani, nani, Dragàs. Ieu vos mangi pas.

- Quanta puta d'home se diguet lo gigant en se gratant la testa.

- E ben ara, nos cal montar a la font, e veirem lo que mai portara d'aiga.



Se prenguét dos ferrats grands coma de tinas (cuves à vendange); A la sorga (source) los emplenét.

Filibert se'n risià :

- Pas tan bestia, ieu, de carregar d'aiga. En un cop, çà que la, me fou seguir tota la font !

E amb l'aissada, fa un réc (règole) e vira l'aiga devers la cabana del Dragàs.

- Es pas fol ? cridet aicest. Me vols negar tot l'ostal ?

Daissa-me la font ont éra. As ganhat, tornar-mai. Te me cal manjar.

- Nani, nani, Dragàs: Ieu vos mangi pas.

- E ben, se vols, nos anam far al que portarà lo pus gros viatge de lenha.

A seguir....

J.B.

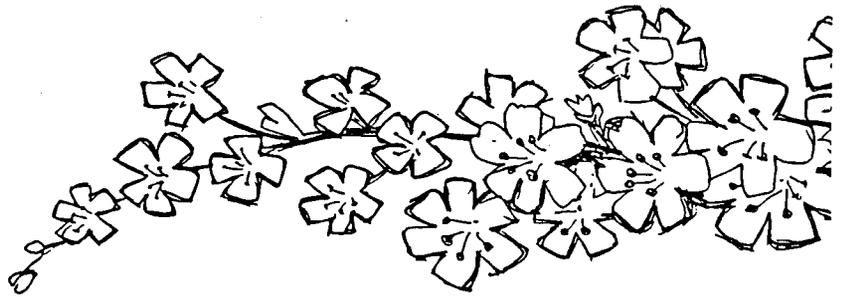
N.B. Pour lire l'occitan : lisez à haute voix.

Le A final se prononce "O"

Le O se prononce "OU"

Le V se prononce "B"

l'entrée **S**ÈME en



Beaucoup de parents se posent des questions sur l'admission de leurs enfants en classe de VI<sup>o</sup>, ce petit article a pour but de les informer mais ils peuvent, s'ils le désirent contacter l'institutrice qui se fera un plaisir de leur donner de plus amples explications.

Il faut savoir d'abord que les classes de VI<sup>o</sup> sont indifférenciées et que les groupes d'enfants y sont hétérogènes, la première orientation n'intervenant qu'à la fin de la V<sup>o</sup> à laquelle accèdent de droit tous les élèves ayant fait une sixième.

L'admission en classe de VI<sup>o</sup> se fait donc sur l'examen des notes et sans tenir compte de l'âge (sauf si l'enfant atteint 14 ans).

Sont examinées les moyennes de Mathématiques, de Français (Dictée, Grammaire, Rédaction) ensuite la moyenne Mathématiques - Français.

Les élèves ayant la moyenne partout sont admis.

Les élèves n'ayant pas la moyenne et les élèves ayant la moyenne générale mais une trop grande disproportion entre les moyennes de Français et de Math sont invités à redoubler.

Les parents en désaccord avec la décision de la commission cantonale peuvent faire appel devant la commission départementale qui statuera.

Le déroulement est le même pour un établissement privé et les élèves devant redoubler le feront aussi dans un autre établissement.

Il est bien entendu que la décision prise par l'institutrice et la commission tient compte surtout de l'intérêt de l'enfant et que les parents seraient raisonnables de s'y conformer.

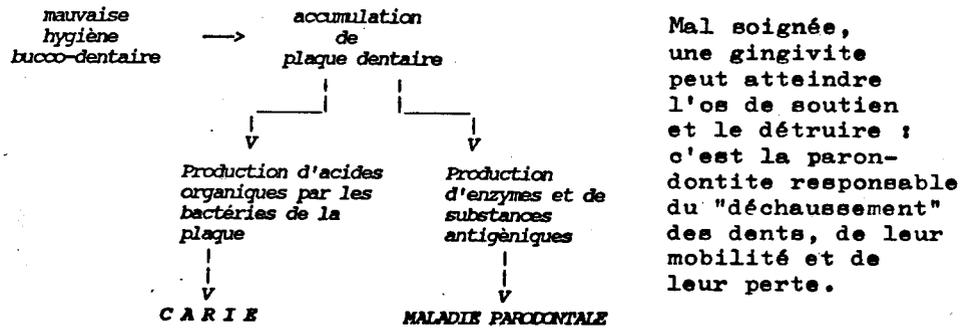
E. L.

## SOURIRE A BELLES DENTS



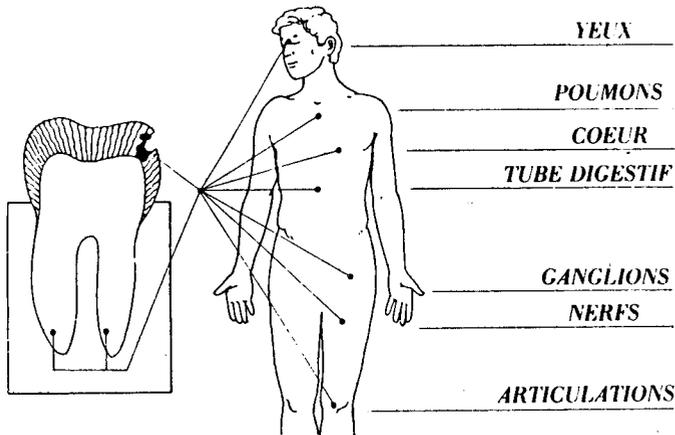
Les français ont mauvaise réputation quant à l'hygiène bucco-dentaire : moins d'une brosse à dents par habitant et par an, 30 % de personnes qui ne se lavent jamais les dents ; à 12 ANS, 95 % des enfants présentent des caries.

Comment éviter cela ? Par un brossage rigoureux bi-quotidien, moins de sucreries et un apport suffisant en fluor, fluor qui intervient à tous les stades de développement de la dent.



Mal soignée, une gingivite peut atteindre l'os de soutien et le détruire : c'est la parodontite responsable du "déchaussement" des dents, de leur mobilité et de leur perte.

Avec ces conséquences locales, une dent malade peut entraîner des phénomènes à répercussion générale.



**ATTENTION!**  
Une dent malade  
menace tout  
votre organisme :

risquent en effet d'être gravement affectés par les répercussions d'une carie pénétrante ou d'une lésion des tissus de soutien. Les deux formes d'infection, mal soignées peuvent engendrer une large gamme de maladies, la dent étant alors la lésion causale du tout.

Le 4 Novembre 1985, Madame Georgina DUFOIX a annoncé qu'elle venait de signer un décret sur le sel de cuisine fluoré et que ce produit "serait sur le marché dans les semaines qui viennent, l'adoption de ce sel correspondant à une importante action contre les caries dentaires".

Éducation sanitaire dès les classes enfantines, utilisation du prochain sel fluoré, brossage régulier avec contrôles des espaces interdentaires, application de dentifrices antiseptiques et voilà évité beaucoup de désagréments ultérieurs aux conséquences parfois irréversibles.

SOURIEZ A BELLES DENTS !

MORDEZ A PLEINES DENTS !

M.B.



## La responsabilité pour les animaux domestiques

### □ RESPONSABILITÉ CIVILE, VOIRE PÉNALE

Si vous avez un animal domestique, vous êtes responsables des dommages qu'il peut causer (responsabilité civile et même pénale dans certains cas). Cette responsabilité joue même si l'animal s'est échappé, se plaçant hors de votre surveillance.

La plupart du temps, il ne s'agit que d'une responsabilité civile, ce qui signifie que vous pourrez être amené à verser des indemnités à la personne qui a subi un préjudice par la faute de votre animal (par exemple, si celui-ci a été la cause de dégâts, d'un accident, de morsures...).

Même si, en l'occurrence, vous n'avez pas commis de faute, vous êtes présumé responsable par le Code civil. Pour qu'il en soit autrement, il faut que vous prouviez que le dommage, l'accident sont dus à un cas de force majeure ou à une faute de celui qui a subi le préjudice. Le Code pénal prévoit, en outre, une amende pour « ceux qui auront excité ou n'auront pas retenu leurs chiens lorsqu'ils attaquent ou poursuivent les passants, quand même il n'en serait résulté aucun mal ni dommage. »

Si vous confiez votre animal à un voisin ou à un parent pour une courte durée (congrés, etc.), vous en restez légalement responsable. En revanche, si vous

### ...la responsabilité des animaux domestiques.

le placez en chenil, celui-ci en devient responsable.

### □ QUELLE ASSURANCE ?

C'est l'assurance responsabilité civile qui joue pour couvrir votre responsabilité en cas de « pépin ». Elle doit être comprise dans votre contrat « multirisques-habitation ». En outre, il existe, pour les chiens réputés dangereux, une extension spéciale du contrat de garantie.

Les règlements de copropriété ne peuvent pas interdire la présence d'un animal domestique dans un logement. Cependant, cet animal ne doit causer « aucun dégât à l'immeuble ni aucun trouble de jouissance aux occupants de celui-ci. »

Sachez aussi que l'abandon volontaire d'un animal est passible d'une amende, et parfois même d'une peine d'emprisonnement. Si vous avez perdu votre chien ou votre chat, prévenez immédiatement la fourrière, la SPA et, éventuellement, le commissariat de police car, s'il n'est pas réclamé rapidement, la fourrière le fera disparaître.

TOTO dit à son père : "LA C.F.D.T., ça existe ? "

Le père : "Oui, bien sûr".

TOTO : "Et la C.F. D'HIVER, ça existe aussi ? "

-----

Son père dit à TOTO :

- A ton avis, un chevreau, ça met combien de temps à naître ?

- " Ben... le temps de mettre ses soquettes ! "

- ? ? ?

- Ben oui, tu m'as bien dit "la chèvre va mettre bas.."

-----



SAN (T) BAUZELENC

avec ou sans (T) ?

-----

Les uns disent qu'il en faut un, les autres non.  
Dites-nous vos préférences et vos raisons, que nous ferons connaître à nos lecteurs, et qui contribueront à un usage correct de notre belle langue.

Alors ? avec ou sans (T) ?

# FOYER RURAL

Activités pour tous - Cinéma

Cyclotourisme Gymnastique

Couture Ateliers d'enfants

Club photo

Grand' Rue

ST BAUZILLE DE PUTOIS

Œuvres de Plein Air des J.L.R.

CENTRE DE VACANCES

## « LES LUTINS CEVENOLS »

Centre d'Activités Physiques de PLEINE NATURE

CANOE

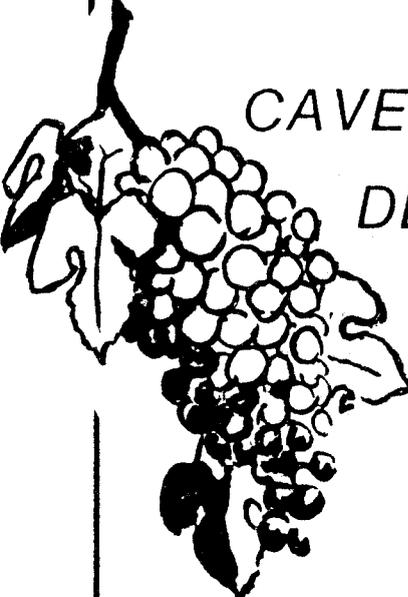
KAYAK

SPELEOLOGIE

ESCALADE

CYCLOTOURISME

34190 St. Bauzille-de-Putois. Tél. (67) 73.70.30



**CAVE COOPERATIVE  
DES VIGNERONS DE  
St. BAUZILLE DE PUTOIS**

créé en 1928  
capacité 33 000 HL

— Ses vins de pays rouges, rosés et blancs,  
mûris au soleil des Coteaux de la Grotte des  
Demoiselles (vendus en bouteille bordelaise  
3/4)

— Ses mousseux : doux - brut - rosé

— Ses vins de table vendus en vrac

Vente directe à la Cave Coopérative ou dans ses  
dépôts

**Ganges** : Maison Aparicio, rue Biron

**Le Vigan** : 9, rue des Banis

**St Jean de Bruel** : Grand'Rue

**Millau** : rue de Bary

tél : 73.70.11—

